



C'était le pas de trop

ENVIRONNEMENT L'initiative des Jeunes Verts contre le mitage du territoire n'a convaincu, hier, qu'un tiers des électeurs.

PAR CHRISTIANE IMSAND



Le projet des Jeunes verts contre le mitage du territoire a été mal accueilli par l'Union suisse des paysans, en dépit de sa volonté affichée de préserver les terres arables. ARCHIVES ALAIN WICHT

“Nos adversaires l'ont emporté en agitant la menace infondée d'une hausse des loyers.”

OLEG GAFNER
COPRÉSIDENT DES JEUNES VERTS VAUDOIS





Les Suisses avaient dit oui, en 2012, à l'initiative Weber, qui limite la construction de résidences secondaires, oui encore, en 2013, à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), qui réduit les zones à bâtir, mais ils ont dit non, hier, à l'initiative des Jeunes Verts contre le mitage du territoire. Pour la minorité d'électeurs qui a donné son avis (37,5% de taux de participation), c'était le pas de trop.

Jugée trop radicale, l'initiative a été rejetée par 63,7% des suffrages et par tous les cantons. Elle a fait son meilleur score à Genève (52,3% de refus) et son pire résultat en Valais, où elle a été balayée par 78,7% des électeurs. «Les Valaisans ont refusé d'être pénalisés pour la troisième fois», explique le conseiller national Thomas Egger (PDC/VS), directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne.

Même Zurich, qui avait pourtant accepté une initiative cantonale similaire en 2012, a émis un non sans appel. Par contre, un clivage ville-campagne se dessine en Suisse romande. Les villes de Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, La Chaux-de-Fonds et Bienne ont soutenu l'initiative.

Des moyens différents

Les Jeunes Verts, qui voulaient geler définitivement la surface totale des zones à bâtir, font contre mauvaise fortune bon cœur. «Les excellents sondages dont nous avons bénéficié, en début de campagne, montrent que les Suisses veulent une autre politique d'aménagement du territoire», affirme Oleg Gafner, co-

président des Jeunes Verts vaudois. «Nos adversaires l'ont emporté en agitant la menace infondée d'une hausse des loyers et en investissant des moyens bien supérieurs aux nôtres. Notre budget de campagne s'est élevé à 325 000 fr. sur le plan national, alors que le leur était de 500 000 francs pour la seule Suisse romande.»

La présidente des Verts, Regula Rytz, incrimine, pour sa part, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, qui dirige depuis peu le Département de l'environnement. «Elle a affirmé, pendant la campagne, que l'initiative mettrait en péril la mise en œuvre de la LAT, révisée en 2013. C'est absolument faux. Nous n'avons jamais voulu affaiblir la loi. Ces déclarations ont déstabilisé une partie de la gauche.»

Difficile à appliquer

L'initiative contre le mitage était combattue par l'ensemble des partis bourgeois, qui craignaient de figer le développement économique du pays. Pour Thomas Egger, «les Suisses ne veulent plus de ces initiatives extrémistes, qui posent des problèmes d'application insolubles. Ils font confiance aux cantons et aux communes chargés de configurer la LAT».

Le projet des Jeunes Verts a également été mal accueilli par l'Union suisse des paysans (USP), en dépit de sa volonté affichée de préserver les terres arables. «Nous sommes tous contre le mitage, mais ce texte aurait empêché la construction ou l'agrandissement d'installations agricoles ne dépendant pas du sol, comme la production d'œufs et l'élevage de porcs»,

rappelle le directeur de l'USP, Jacques Bourgeois.

Le débat continue

Malgré le verdict du peuple, le débat va se poursuivre sans délai. Les Chambres vont bientôt se pencher sur une nouvelle révision de la LAT, axée cette fois sur les constructions hors zone à bâtir. «L'objectif est de limiter les exceptions», souligne Simonetta Sommaruga. Pour Oleg Gafner, «le soutien d'un tiers de la population à notre texte constitue un signal clair à l'égard des parlementaires». Regula Rytz doute, cependant, que ce signal soit suffisant pour ébranler la majorité bourgeoise. «Ce qu'il faut, c'est changer la majorité parlementaire cet automne.»

Quoi qu'il en soit, le peuple sera à nouveau consulté. Deux nouvelles initiatives populaires sont en préparation au sein des organisations de protection de l'environnement (Pro Natura et Patrimoine suisse notamment). L'une exige une stricte limitation des constructions en dehors des zones à bâtir, ce qui empêcherait la transformation des mayens ou des rustici en résidence secondaire. L'autre vise à rendre la Confédération responsable de la protection de la nature et du patrimoine. Cette tâche est actuellement du ressort des cantons.